

# DOSSIER DE COORDINATION DE PROJETS CULTURELS

A VISEE SOCIALE

---

---

## **Ibrahima KONE**

Coordinateur de projets culturels  
et de développement social local

---

Animateur socio-éducatif et socioculturel

---

Concepteur de la méthode « A.C.T. »

# SCHÉMA « COORDINATION PROJETS « A.C.T. »

## « A.C.T. » – (Art pour Chacun et pour Tous)

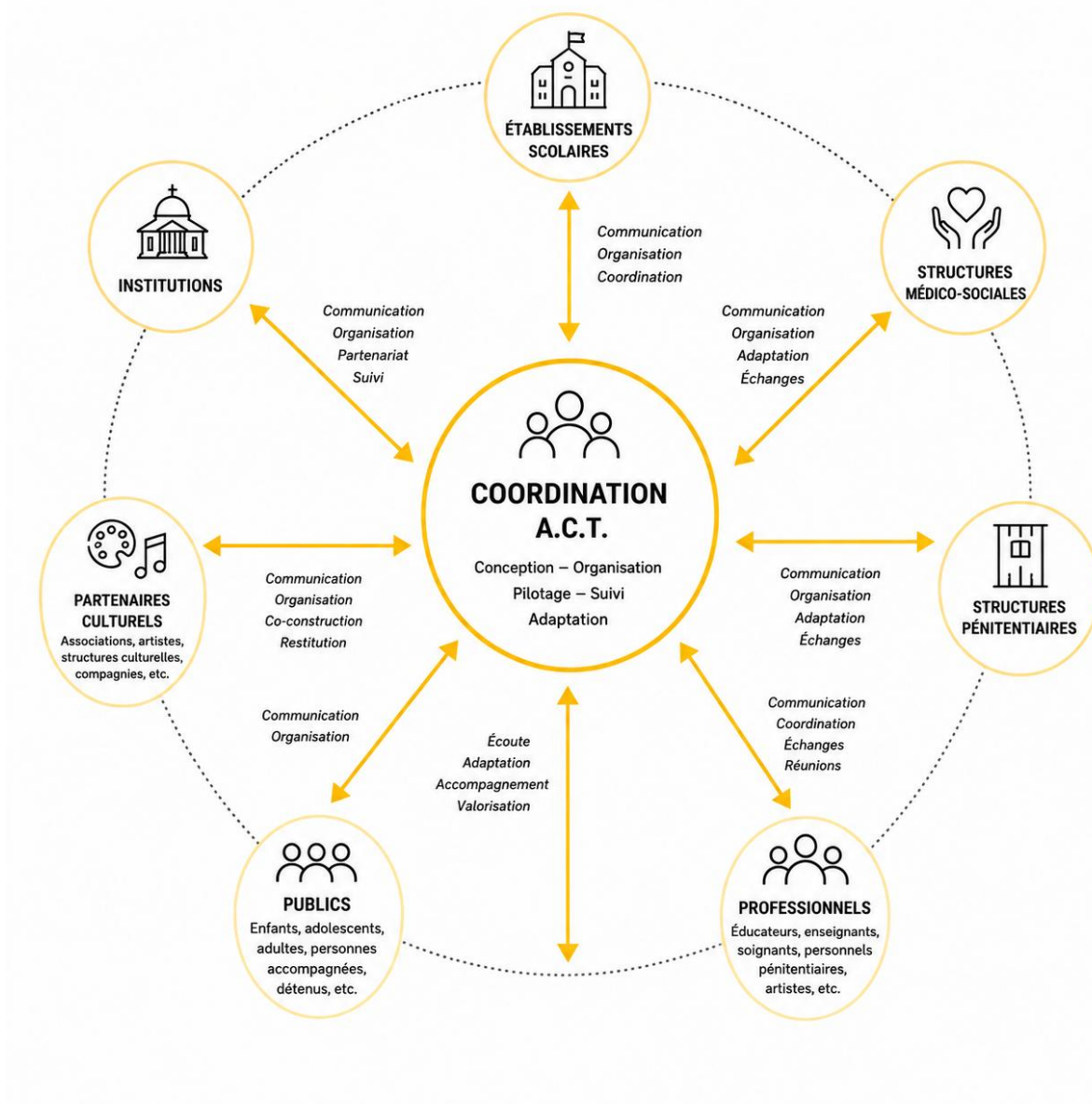
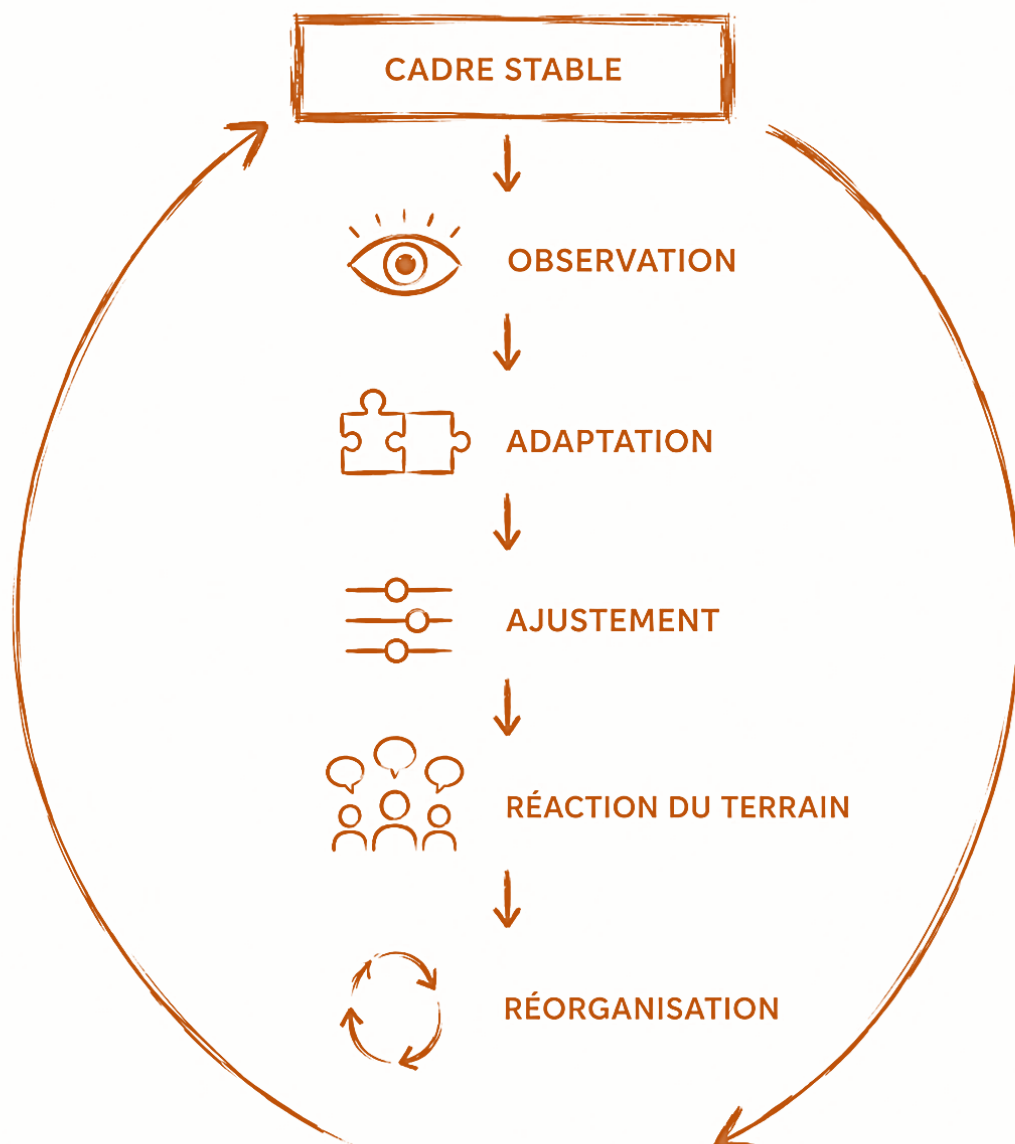


Figure 1 : Fonction de coordination développée dans le cadre de la démarche « A.C.T. »

Ce schéma présente l'organisation partenariale développée dans le cadre de la démarche « A.C.T. ».

Il met en évidence la fonction de coordination assurée entre différents espaces institutionnels, professionnels et publics afin de maintenir une cohérence globale dans la conception, l'organisation et le suivi des projets.

## SCHÉMA « STRATÉGIE DU SAC VIDE »



*Figure 2 : Fonctionnement de la « stratégie du sac vide » dans le cadre de la démarche « A.C.T. »*

Ce schéma illustre le fonctionnement de la « stratégie du sac vide » développée dans le cadre de la démarche « A.C.T. ».

Assurant le rôle de colonne vertébrale du concept, il met en évidence une logique d'intervention fondée sur l'observation, l'adaptation et les ajustements continus aux réalités du terrain, tout en maintenant un cadre de travail stable permettant d'assurer la cohérence globale des projets menés.

## REPÈRE DE LECTURE

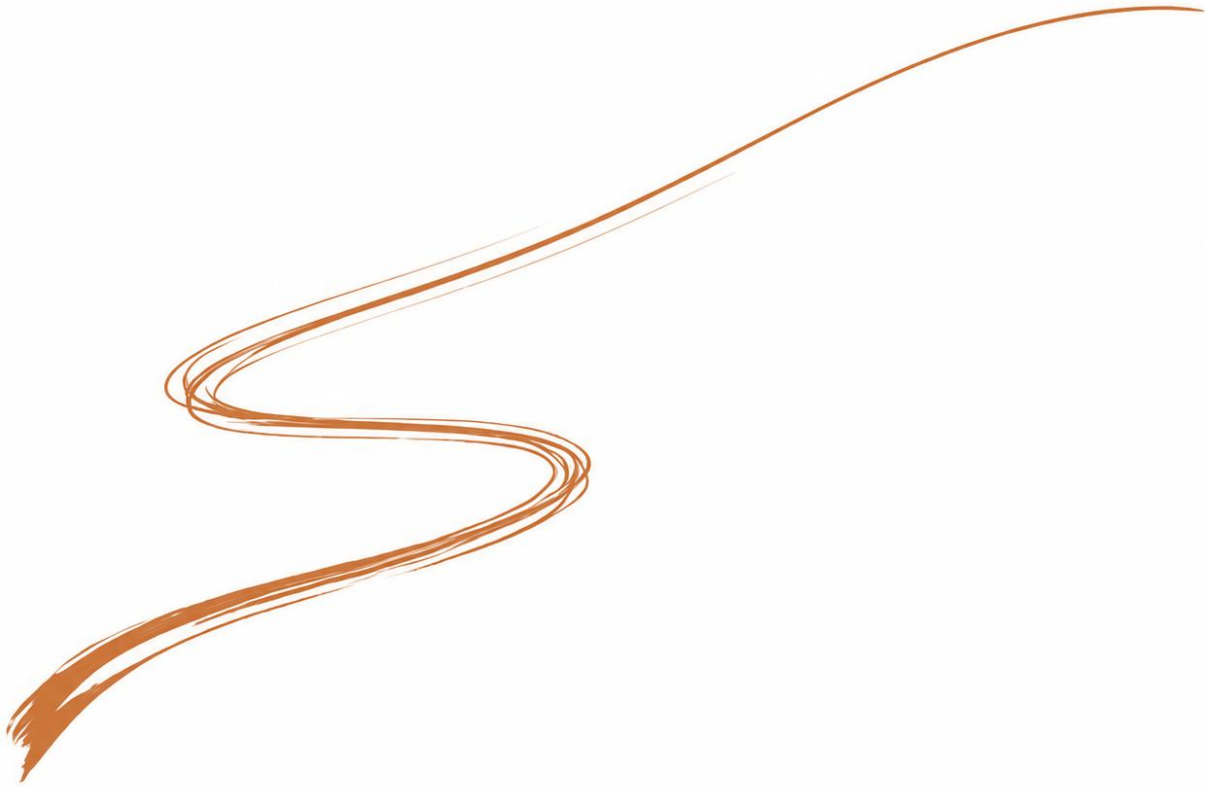
La démarche « A.C.T. » (« Art pour Chacun et pour Tous »), régulièrement évoquée dans ce dossier, constitue un cadre de travail développé progressivement à partir d'expériences de terrain menées depuis plusieurs années dans différents contextes éducatifs, sociaux, culturels et institutionnels.

Initialement construite à partir des réalités rencontrées au cours des interventions artistiques et socio-éducatives, cette démarche s'est progressivement structurée autour d'outils, de principes de fonctionnement et de modalités de coordination visant à favoriser l'adaptation des projets aux contextes humains et institutionnels rencontrés.

Parmi ses fondements principaux figure notamment la « stratégie du sac vide », qui occupe une place centrale dans le fonctionnement de la démarche « A.C.T. ». Cette approche repose sur la nécessité de construire des cadres d'intervention suffisamment structurés pour maintenir une cohérence de travail, tout en conservant une capacité permanente d'adaptation, d'observation et d'ajustement aux réalités du terrain.

Au fil des années, la démarche « A.C.T. » a été mobilisée dans différents projets impliquant des établissements scolaires, structures médico-sociales, établissements pénitentiaires, associations et partenaires institutionnels. Les expériences menées ont contribué à éprouver ce cadre de travail dans des contextes variés et parfois complexes, tout en recevant le soutien de plusieurs structures partenaires et des retours positifs de nombreux participants et professionnels associés aux projets.

Toutefois, dans le cadre du présent dossier, la démarche « A.C.T. » n'est pas présentée comme un modèle à reproduire ni comme une méthode cherchant à s'imposer à d'autres pratiques professionnelles. Elle apparaît avant tout comme un dispositif venant soutenir les compétences de coordination, de conception et de pilotage de projets culturels à visée sociale développées au fil du parcours présenté.



---

DOSSIER DE COORDINATION DE PROJETS CULTURELS À VISÉE SOCIALE

## TABLE DES MATIÈRES

|  |           |
|--|-----------|
| <b>SCHÉMA « COORDINATION PROJETS « A.C.T. »</b>                                  | <b>1</b>  |
| <b>SCHÉMA « STRATÉGIE DU SAC VIDE »</b>  | <b>2</b>  |
| <b>REPÈRE DE LECTURE</b>   | <b>3</b>  |
| <b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>   | <b>6</b>  |
| <b>1 UNE COORDINATION CONSTRUITE À PARTIR DU TERRAIN</b>                         | <b>7</b>  |
| 1.1 Une pratique de coordination basée sur la réflexivité                        | 7         |
| 1.2 Une coordination fondée sur l’articulation de structures multiples           | 8         |
| <b>2 CONCEPTION ET PILOTAGE DE PROJETS CULTURELS</b>                             | <b>9</b>  |
| 2.1 Diagnostic et identification des besoins                                     | 9         |
| 2.2 Conception des projets   | 9         |
| 2.3 Coordination des partenaires   | 10        |
| 2.4 Organisation opérationnelle  | 10        |
| 2.5 Communication et valorisation des actions                                    | 10        |
| 2.6 Évaluation et perspectives   | 12        |
| <b>3 QUELQUES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES DE COORDINATION</b>                     | <b>13</b> |
| 3.1 Projet « Prochain arrêt voie A » (2014)                                      | 14        |
| 3.2 Projet « A.C.T.-7 » (2024)   | 18        |
| 3.3 Projet « A.C.T.-8 » (2025)   | 21        |
| <b>4 LA DÉMARCHE « A.C.T. » COMME OUTIL DE COORDINATION</b>                      | <b>24</b> |
| 4.1 Une démarche construite à partir des réalités de coordination                | 24        |
| 4.2 Un cadre favorisant l’articulation entre structures et publics               | 24        |
| <b>5 PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET DÉVELOPPEMENT</b>                          | <b>27</b> |
| 5.1 « D.R.E.P.A. » : un dispositif pensé pour le mieux-être des professionnelles | 27        |
| 5.2 « D.R.E.M.E. » : une réflexion autour du mieux-être étudiant                 | 27        |
| <b>CONCLUSION</b>  | <b>31</b> |



---

DOSSIER DE COORDINATION DE PROJETS CULTURELS À VISÉE SOCIALE

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

Depuis plusieurs années, mon parcours professionnel s'est construit au croisement de l'intervention artistique, de l'animation socio-éducative et de l'accompagnement de publics évoluant dans des contextes très différents.

Les expériences menées au sein d'établissements scolaires, de structures médico-sociales, d'établissements pénitentiaires ou encore dans le cadre de projets territoriaux m'ont progressivement conduit à dépasser la seule mise en œuvre d'ateliers pour développer une pratique plus large de conception, d'organisation et de coordination de projets culturels à visée sociale.

Cette évolution ne s'est pas construite à partir d'une fonction administrative prédéfinie, mais à partir des réalités rencontrées sur le terrain.

Ces réalités m'ont progressivement conduit à réfléchir aux conditions nécessaires pour faire coopérer des acteurs issus d'environnements professionnels et institutionnels très différents.

Au fil des projets, cette nécessité de créer des articulations cohérentes entre équipes, partenaires, institutions et publics est devenue centrale dans ma pratique professionnelle.

J'ai ainsi été amené à concevoir des dispositifs d'intervention impliquant plusieurs structures simultanément, à organiser des cadres de collaboration, à coordonner des échanges entre professionnels distincts et à assurer le suivi global de projets nécessitant des ajustements constants.

Cette dynamique a notamment contribué à la structuration progressive de la démarche « A.C.T. », pensée non seulement comme un outil d'intervention artistique, mais également comme un cadre de coordination permettant de construire du lien entre différents espaces institutionnels, éducatifs, sociaux et culturels.

Aujourd'hui, ma pratique professionnelle s'inscrit pleinement dans une logique de coordination de projets culturels et de développement social local.

Au-delà de l'animation des actions elles-mêmes, mon travail consiste à penser les conditions de faisabilité des projets, à créer des dynamiques de coopération, à adapter les dispositifs aux réalités rencontrées et à accompagner des démarches collectives inscrites dans des contextes souvent complexes et évolutifs.

Le présent dossier vise ainsi à rendre compte de cette évolution professionnelle à travers plusieurs expériences significatives de conception, de pilotage et de coordination de projets culturels à visée sociale.

# 1 UNE COORDINATION CONSTRUITE À PARTIR DU TERRAIN

---

## 1.1 Une pratique de coordination basée sur la réflexivité

Ma pratique de coordination s'est construite progressivement à partir des réalités rencontrées dans les différents contextes d'intervention. Avant de coordonner des projets impliquant plusieurs structures, plusieurs équipes et plusieurs partenaires, j'ai d'abord été confronté directement aux contraintes concrètes du terrain, aux besoins des publics et aux limites que peuvent rencontrer certaines institutions lorsqu'elles agissent de manière isolée.

Chaque espace d'intervention nécessitait des modes d'organisation, de communication et d'adaptation spécifiques.

Cette diversité de contextes m'a amené à travailler auprès de publics eux-mêmes très différents : enfants, adolescents, adultes en situation de handicap, mineurs suivis dans le cadre judiciaire, professionnels des secteurs éducatif, social, sanitaire ou sécuritaire.

Malgré la diversité des situations rencontrées, certaines difficultés revenaient régulièrement, notamment autour de la coopération entre structures et de la continuité des actions menées.

Au fil des expériences, j'ai progressivement constaté que certaines difficultés rencontrées ne relevaient pas uniquement des publics eux-mêmes, mais aussi des modes d'organisation existants.

Dans plusieurs situations, les structures travaillaient autour des mêmes problématiques sans toujours disposer de cadres permettant de construire des liens durables entre elles. Cette réalité m'a conduit à réfléchir non seulement au contenu des interventions proposées, mais également aux conditions nécessaires à leur cohérence et à leur articulation.

C'est dans cette dynamique que ma pratique a progressivement évolué vers la structuration de dispositifs plus larges, impliquant plusieurs partenaires et plusieurs espaces d'intervention simultanément.

La coordination est alors devenue un élément central de mon travail.

Il s'agit d'organiser les échanges entre professionnels, d'adapter les cadres d'intervention aux contraintes institutionnelles, de maintenir une cohérence globale malgré la diversité des acteurs impliqués, d'anticiper les difficultés organisationnelles et d'accompagner les ajustements nécessaires au cours des projets.

Cette évolution a également contribué à la structuration progressive de la démarche « A.C.T. ».

Depuis 2014, initialement développée à partir des réalités observées dans les ateliers et les actions de terrain, la démarche « A.C.T. » s'est progressivement affirmée comme un cadre permettant de relier

différents acteurs autour d'objectifs communs, malgré des fonctionnements institutionnels parfois très éloignés les uns des autres.

## **1.2 Une coordination fondée sur l'articulation de structures multiples**

Les projets multi-sites menés ces dernières années ont renforcé cette dimension de coordination.

Le projet « Prochain arrêt voie A » a été construit et mis en œuvre à la gare Saint Charles en 2014. Il a articulé la « Cie Décalé Koné », le Collège/Lycée Tour Sainte et la Gare Saint-Charles de Marseille.

Cette multiplicité structurelle a notamment nécessité un important travail de concertation entre partenaires issus d'espaces éducatifs, artistiques et institutionnels différents, autour d'une intervention menée dans un lieu public fortement fréquenté.

Par la suite, les derniers dispositifs en date notamment « A.C.T.-7 » en 2024 puis « A.C.T.-8 » en 2025, ont prolongé cette dynamique à une échelle plus large encore.

Impliquant simultanément plusieurs établissements scolaires, structures médico-sociales, établissements pénitentiaires ainsi qu'une structure artistique professionnelle, ces projets ont nécessité un travail constant d'articulation entre partenaires, d'organisation logistique, de circulation d'informations, de régulation et d'adaptation.

La coordination de ces dispositifs supposait également de prendre en compte des contraintes très différentes selon les structures concernées : cadres sécuritaires, temporalités institutionnelles, autorisations administratives, disponibilité des équipes, circulation des publics et enjeux de communication entre établissements.

Ces expériences ont progressivement consolidé une posture professionnelle dans laquelle la coordination ne repose pas uniquement sur la gestion administrative d'un projet, mais sur une connaissance concrète des réalités humaines, institutionnelles et territoriales qui traversent les actions mises en œuvre.

Ainsi, la coordination que je développe aujourd'hui trouve directement son origine dans les expériences de terrain qui ont structuré mon parcours.

Elle repose sur une attention permanente aux contextes rencontrés, aux dynamiques collectives, aux contraintes institutionnelles et à la nécessité de construire des cadres de coopération capables de soutenir des projets impliquant des acteurs, des publics et des espaces très différents.

## 2 CONCEPTION ET PILOTAGE DE PROJETS CULTURELS

---

### 2.1 Diagnostic et identification des besoins

La conception des projets que je coordonne s'appuie d'abord sur une phase d'observation et d'analyse des réalités rencontrées dans les différents contextes d'intervention. Cette étape me permet d'identifier les besoins des publics concernés, les contraintes des structures partenaires ainsi que les possibilités de coopération existantes entre les différents acteurs impliqués.

Cette démarche de diagnostic ne repose pas uniquement sur des données théoriques ou administratives.

Elle se construit principalement à travers les échanges avec les équipes, l'observation des fonctionnements institutionnels, les rencontres avec les professionnels et l'analyse des difficultés concrètement repérées sur le terrain.

Les besoins identifiés concernent souvent autant les publics accompagnés que les relations entre structures, les problématiques de communication ou les difficultés à construire des dynamiques collectives durables.

Ces éléments d'analyse constituent ensuite une base de travail essentielle pour adapter les projets aux réalités institutionnelles, humaines et territoriales rencontrées.

### 2.2 Conception des projets

À partir des besoins identifiés, je conçois des projets culturels à visée sociale en cherchant à construire des dispositifs capables d'articuler plusieurs objectifs simultanément : expression artistique, création de liens, coopération entre structures, valorisation des publics et ouverture vers l'extérieur.

Cette phase de conception implique un travail important de structuration.

Il s'agit notamment de définir les objectifs du projet, les modalités d'intervention, les partenaires mobilisés, les temporalités de mise en œuvre, les conditions matérielles nécessaires ainsi que les formes de restitution envisagées.

Dans plusieurs projets, cette conception a également nécessité d'anticiper des contraintes spécifiques liées aux contextes d'intervention : circulation des publics, règles de sécurité, autorisations administratives, disponibilité des espaces, organisation des déplacements ou adaptation aux calendriers institutionnels.

La démarche « A.C.T. » constitue progressivement un cadre de référence dans cette construction. Elle permet d'organiser des projets suffisamment structurés pour garantir une cohérence globale, tout en conservant une capacité d'adaptation aux réalités rencontrées dans chaque structure partenaire.

### **2.3 Coordination des partenaires**

La coordination des partenaires occupe une place centrale dans les projets que je développe.

Les actions menées impliquent régulièrement des établissements scolaires, des structures médico-sociales, des établissements pénitentiaires, des associations, des professionnels éducatifs ou encore des acteurs culturels intervenant dans des cadres institutionnels différents.

Ce travail de coordination nécessite la mise en place d'échanges réguliers avec les équipes afin de maintenir une compréhension commune des objectifs poursuivis, des contraintes rencontrées et des ajustements nécessaires au cours des projets.

Les réunions préparatoires, les échanges téléphoniques, les visites de repérage ou les temps de bilan permettent notamment de clarifier les rôles de chacun, d'anticiper les difficultés organisationnelles et de maintenir une cohérence entre les différentes étapes des dispositifs mis en œuvre.

Dans plusieurs situations, cette coordination a également consisté à créer des liens entre des structures n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble, tout en prenant en compte les différences de fonctionnement, de langage professionnel et de cadre institutionnel.

### **2.4 Organisation opérationnelle**

La mise en œuvre des projets nécessite un travail d'organisation important afin d'assurer leur faisabilité dans des contextes souvent complexes et évolutifs.

Cette organisation concerne notamment la planification des interventions, la gestion des calendriers, la coordination des déplacements, l'organisation des restitutions publiques, la circulation des informations entre partenaires ainsi que l'adaptation constante aux contraintes institutionnelles rencontrées.

Les projets impliquant plusieurs structures simultanément demandent une vigilance particulière concernant les temporalités de chaque partenaire. Les calendriers scolaires, les contraintes judiciaires, les disponibilités des équipes ou encore les règles de sécurité imposent régulièrement des ajustements dans l'organisation initialement prévue.

Cette dimension opérationnelle occupe une place essentielle dans ma pratique de coordination, car elle conditionne directement la stabilité et la continuité des actions mises en œuvre.

### **2.5 Communication et valorisation des actions**

La communication constitue également un élément important des projets coordonnés. Elle permet à la fois de valoriser les actions réalisées, de rendre visibles les dynamiques engagées et de renforcer les liens entre partenaires.

Dans ce cadre, je suis amené à produire différents supports de communication et de valorisation : captations vidéo, montages, affiches, documents de présentation, bilans d’actions, ou des supports vidéographiques, destinés aux partenaires institutionnels.

Les restitutions publiques occupent également une place importante dans plusieurs projets. Elles permettent de valoriser le travail réalisé par les participants tout en créant des espaces de rencontre entre différents publics, structures et professionnels.



Figure 3 : affiche de communication – Restitutions publiques projet « A.C.T.-8 » (2025)

Cette dimension de communication contribue également à inscrire les projets dans une dynamique de développement plus large, en facilitant la circulation des expériences menées et l’émergence de nouvelles collaborations.

### Suivi, régulation et ajustements

Les projets nécessitent régulièrement des réajustements liés aux évolutions du terrain et aux réalités de fonctionnement des structures partenaires.

Le suivi des actions implique donc une attention constante aux évolutions des projets afin de maintenir leur cohérence globale tout en adaptant les modalités de fonctionnement lorsque cela devient nécessaire.

Cette régulation repose en grande partie sur les échanges avec les équipes partenaires, l'analyse des difficultés rencontrées et la capacité à ajuster rapidement certains éléments d'organisation sans remettre en cause les objectifs du projet.

La méthode de travail pédagogique, à la fois souple et cadrée, que j'ai nommée la « stratégie du sac vide », développée dans le cadre de la démarche « A.C.T. », s'inscrit pleinement dans cette logique d'adaptation continue aux réalités rencontrées.

## **2.6 Évaluation et perspectives**

L'évaluation des projets ne repose pas uniquement sur des critères quantitatifs ou sur le déroulement technique des actions menées. Elle s'appuie également sur l'analyse des dynamiques créées entre les publics, les structures et les partenaires impliqués.

Les retours des participants, les observations des professionnels, les évolutions constatées dans les relations entre structures ou encore la capacité des projets à générer de nouvelles perspectives constituent des éléments importants dans cette évaluation.

Plusieurs actions coordonnées ont notamment permis de consolider des partenariats existants, de créer de nouvelles collaborations ou d'ouvrir des perspectives de développement autour de la démarche, « A.C.T. », adaptables aux structures selon les besoins.

Depuis 2014, mes acquis de terrain issus de multiples expériences à travers la méthode « A.C.T. » contribuent aujourd'hui à renforcer une pratique professionnelle fondée sur la coordination de projets culturels à visée sociale, la coopération interinstitutionnelle et la construction de dispositifs capables de s'adapter à des contextes humains et institutionnels variés.

### 3 QUELQUES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES DE COORDINATION

---

Les projets présentés dans cette section permettent d'illustrer concrètement les modalités de coordination développées dans différents contextes d'intervention artistique, éducative, sociale et institutionnelle.



---

DOSSIER DE COORDINATION DE PROJETS CULTURELS À VISÉE SOCIALE

### 3.1 Projet « Prochain arrêt voie A » (2014)

#### Contexte

Le projet « Prochain arrêt voie A » a été développé dans le cadre d'une collaboration entre la « Cie Décalé Koné », le Collège/Lycée Tour Sainte et la Gare Saint-Charles de Marseille. Cette action s'inscrivait dans une volonté de créer une intervention artistique en lien avec un espace public fortement fréquenté, tout en permettant à des jeunes de travailler autour des notions de circulation, de mobilité, de rencontre et de rapport au territoire urbain.

Le projet impliquait une articulation entre plusieurs espaces possédant des fonctionnements très différents : un établissement scolaire, une structure artistique et un lieu public soumis à des contraintes organisationnelles et sécuritaires importantes.

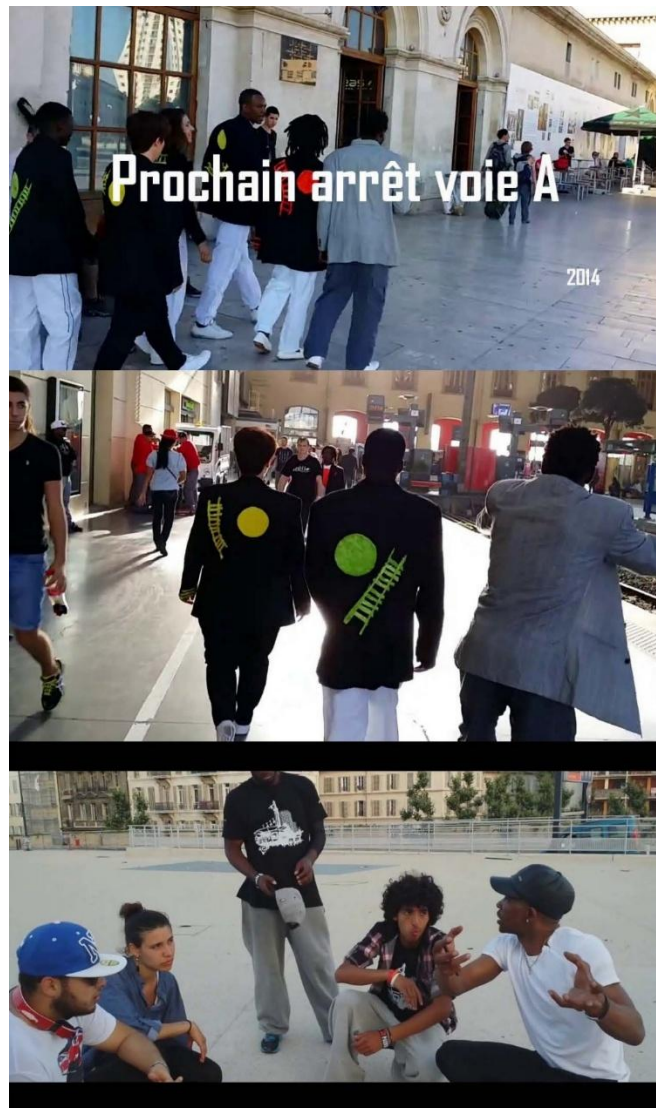


Figure 4 : photographies de création et restitution du projet « Prochain arrêt voie A »

#### Objectifs

L'objectif principal du projet était de construire une action artistique collective capable de créer du lien entre des jeunes, un espace de transport public et plusieurs partenaires institutionnels et culturels tout en déprofessionnalisant l'art et en y faisant participer des passants.

Le projet visait également à permettre aux participants de développer une expérience artistique hors les murs, en dehors du cadre scolaire habituel, tout en favorisant des dynamiques de coopération entre les différentes structures impliquées.

### **Partenaires mobilisés**

Le projet a mobilisé plusieurs partenaires autour d'objectifs communs :

la « Cie Décalé Koné » pour la conception artistique et la coordination générale du dispositif, le Collège/Lycée Tour Sainte pour l'accompagnement pédagogique et le suivi des élèves, ainsi que la Gare Saint-Charles de Marseille dans le cadre de l'accueil et de l'organisation des interventions au sein du site.

### **Publics concernés**

Le projet concernait principalement des élèves et enseignants du Collège/Lycée Tour Sainte engagés dans une démarche artistique collective impliquant des temps de création, de préparation et de restitution dans un espace public.

### **Organisation et coordination**

La mise en œuvre du projet a nécessité un important travail de coordination entre les différents partenaires afin d'adapter les interventions aux contraintes du lieu d'accueil, aux obligations liées à la sécurité du site ainsi qu'aux temporalités scolaires.

Ce travail a impliqué plusieurs temps d'échanges préparatoires, des repérages sur site, l'organisation des autorisations nécessaires ainsi qu'une articulation constante entre les attentes pédagogiques, artistiques et institutionnelles des différents acteurs impliqués.

La coordination du projet nécessitait également d'assurer une circulation claire des informations entre les équipes et de maintenir une cohérence globale dans l'organisation des différentes étapes du dispositif.

### **Contraintes rencontrées**

Le principal enjeu concernait l'intégration d'un projet artistique dans un espace public soumis à des règles de circulation, de sécurité et de fonctionnement particulièrement spécifiques.

La coordination devait également prendre en compte les contraintes liées aux déplacements des élèves, à la gestion des temps d'intervention dans la gare ainsi qu'aux exigences propres aux différents partenaires impliqués.

### **Ajustements opérés**

Plusieurs ajustements organisationnels ont été nécessaires au cours du projet afin d'adapter les interventions aux réalités du terrain et aux contraintes rencontrées sur le site.

Ces ajustements ont notamment concerné la gestion des temporalités, l'organisation des déplacements, l'adaptation des espaces d'intervention et la coordination entre les différents interlocuteurs mobilisés autour du projet.

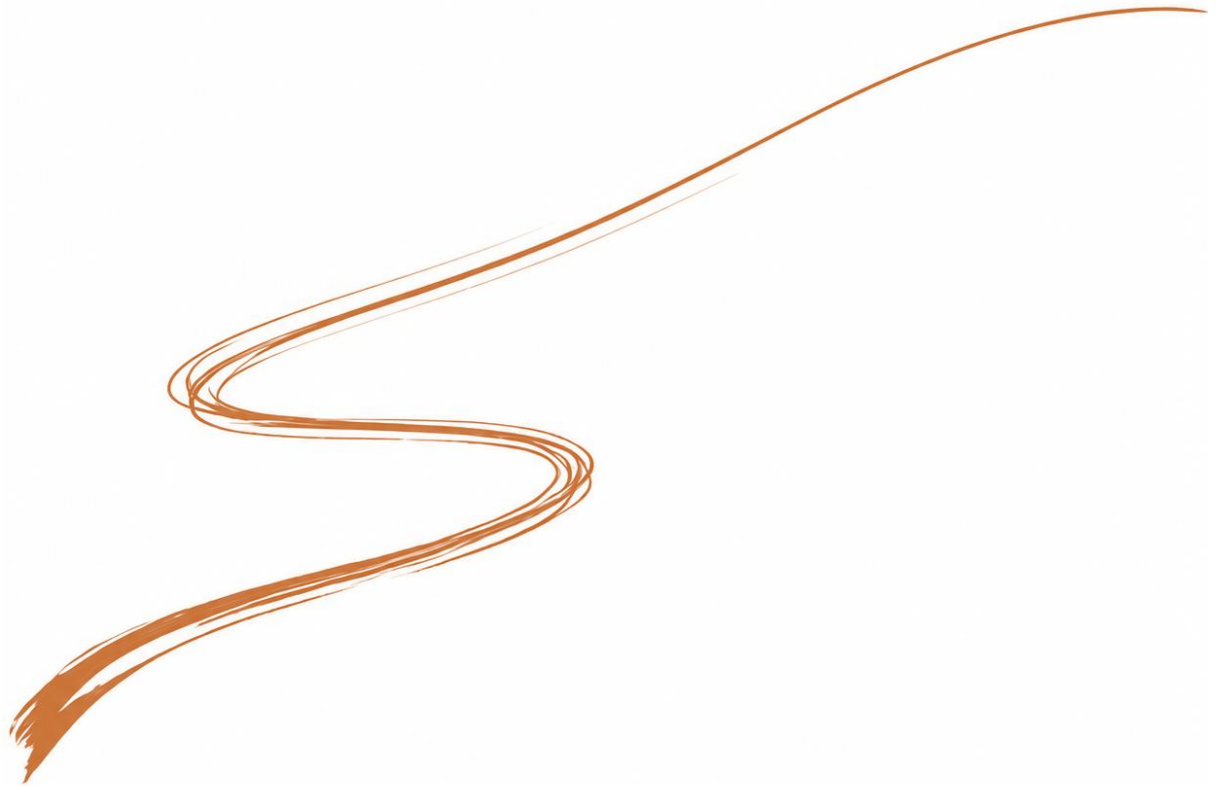
### **Effets observés**

Le projet a permis de renforcer les liens entre les partenaires impliqués tout en offrant aux participants une expérience artistique construite en interaction avec un espace public réel.

Il a également contribué à développer une dynamique de coopération entre les structures partenaires et à consolider une pratique de coordination reposant sur l'articulation entre espaces éducatifs, artistiques et institutionnels.

### **Compétences mobilisées**

Conception de projet culturel à visée sociale, coordination partenariale, organisation logistique, communication entre acteurs institutionnels, gestion des contraintes liées à l'espace public, adaptation des dispositifs d'intervention, suivi opérationnel et pilotage de projet.



---

DOSSIER DE COORDINATION DE PROJETS CULTURELS À VISÉE SOCIALE

## 3.2 Projet « A.C.T.-7 » (2024)

### Contexte

Le projet « A.C.T.-7 » a été mené entre 2023 et 2024 dans le cadre d'un dispositif multi-sites impliquant simultanément plusieurs structures appartenant à des secteurs institutionnels différents : un établissement scolaire, un foyer d'hébergement pour adultes en situation de handicap, l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs et le Quartier Mineures de la Maison d'arrêt des Baumettes.

Ce projet s'inscrivait dans une volonté de créer des espaces de rencontre, d'expression et de coopération entre des publics évoluant habituellement dans des cadres institutionnels séparés.

### Objectifs

Le projet visait à construire un dispositif artistique et socio-éducatif capable de favoriser des dynamiques collectives entre plusieurs structures tout en maintenant une cohérence globale malgré la diversité des contextes d'intervention. Il avait également pour objectif de développer des formes de coopération interinstitutionnelle permettant de créer des liens entre professionnels, établissements et publics autour d'une démarche commune.

### Partenaires mobilisés

Le projet a mobilisé plusieurs partenaires institutionnels et éducatifs :

la « Cie Décalé Koné »,

le Collège/Lycée Tour Sainte,

le foyer « JAS La Bessonnère »,

l'Établissement Pénitentiaire pour Mineurs de Marseille,

le Quartier Mineures de la Maison d'arrêt des Baumettes

ainsi que la **Protection Judiciaire de la Jeunesse Sud-est (PJJ)**,

### Publics concernés

Le dispositif concernait des collégiens de 5e, des adultes en situation de handicap, des mineurs incarcérés ainsi que les professionnels accompagnant ces différents publics dans les structures partenaires.

### Organisation et coordination

La coordination du projet reposait sur une articulation permanente entre plusieurs établissements soumis à des fonctionnements institutionnels très différents.

Cette organisation nécessitait un travail régulier de concertation avec les équipes éducatives, médico-sociales et pénitentiaires afin d'assurer la cohérence des interventions, la circulation des informations et l'adaptation du dispositif aux contraintes propres à chaque structure.

Le projet impliquait également l'organisation des calendriers, la gestion des autorisations administratives, la préparation des temps de rencontre, la coordination des restitutions et le suivi global de l'ensemble des actions menées.

### **Contraintes rencontrées**

Les principales contraintes concernaient les différences de fonctionnement entre structures, les règles de sécurité imposées dans les établissements pénitentiaires, les difficultés de circulation des publics ainsi que les écarts de temporalité entre partenaires.

Le maintien d'une cohérence globale malgré la multiplicité des interlocuteurs représentait également un enjeu important dans la coordination du dispositif.

### **Ajustements opérés**

Plusieurs ajustements ont été nécessaires afin d'adapter le projet aux réalités institutionnelles rencontrées. Certains temps d'intervention ont dû être réorganisés en fonction des contraintes sécuritaires, des disponibilités des équipes ou des évolutions internes aux établissements partenaires.

Ces ajustements ont nécessité une capacité constante d'adaptation et de régulation afin de maintenir la continuité du projet malgré les contraintes rencontrées.

### **Effets observés**

Le projet a permis de créer des dynamiques de coopération entre structures rarement associées dans des actions communes. Il a également favorisé des espaces de rencontre et de dialogue entre des publics évoluant dans des contextes institutionnels très différents.

Cette expérience a renforcé le développement de la démarche « A.C.T. » comme cadre de coordination capable de soutenir des projets complexes impliquant plusieurs partenaires simultanément.

### **Compétences mobilisées**

Coordination interinstitutionnelle, pilotage de projet multi-sites, gestion partenariale, organisation logistique, adaptation aux contraintes sécuritaires et institutionnelles, communication professionnelle, régulation de dispositif complexe, suivi opérationnel et développement de projets culturels à visée sociale.



---

DOSSIER DE COORDINATION DE PROJETS CULTURELS À VISÉE SOCIALE

### **3.3 Projet « A.C.T.-8 » (2025)**

#### **Contexte**

Le projet « A.C.T.-8 » constitue une évolution du travail engagé dans les précédents dispositifs développés dans le cadre de la démarche « A.C.T. ». Ce projet a impliqué simultanément plusieurs établissements scolaires, structures médico-sociales et établissements pénitentiaires, dont trois structures carcérales, parmi lesquelles le Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes.

Le dispositif s'est construit autour d'une volonté de renforcer les dynamiques de coopération entre plusieurs institutions tout en développant des espaces d'échange et de transmission entre différents publics.

#### **Objectifs**

Le projet visait à construire un dispositif de coordination permettant de relier plusieurs structures autour d'une démarche artistique et socio-éducative commune malgré des contraintes institutionnelles particulièrement importantes.

Il cherchait également à développer des formes de coopération durables entre partenaires issus des secteurs éducatif, médico-social et pénitentiaire par les arts.

#### **Partenaires mobilisés**

Les partenariats ont mobilisé plusieurs établissements et professionnels issus des secteurs scolaire, pénitentiaire, médico-social et éducatif autour de la coordination assurée par la « Cie Décalé Koné ».

#### **Publics concernés**

Le projet concernait des collégiens de 4e, des personnes en situation de handicap, des personnes détenues ainsi que les professionnels accompagnant les différents groupes impliqués dans le dispositif.

#### **Organisation et coordination**

La coordination de « A.C.T.-8 » a nécessité un important travail d'organisation afin d'assurer la cohérence globale d'un projet impliquant plusieurs structures réparties sur différents sites.

Cette coordination reposait sur un travail continu d'organisation et de concertation avec les équipes partenaires afin de maintenir la cohérence globale du dispositif.

La diversité des structures impliquées nécessitait également un important travail d'adaptation afin de prendre en compte les spécificités de fonctionnement propres à chaque établissement.

#### **Contraintes rencontrées**

Les contraintes principales concernaient les différences de cadre institutionnel entre les structures, les règles de sécurité propres aux établissements pénitentiaires, les difficultés liées aux déplacements ainsi que la coordination de plusieurs équipes réparties sur différents sites.

La gestion des temporalités et des autorisations représentait également un enjeu central dans l'organisation globale du dispositif.

### **Ajustements opérés**

Le projet a nécessité de nombreux ajustements opérationnels au cours de sa mise en œuvre afin d'adapter l'organisation aux réalités rencontrées dans les différents établissements partenaires.

Ces adaptations ont notamment concerné les modalités de circulation des informations, l'organisation des interventions, les outils de communication entre partenaires et les formes de restitution mises en place dans le cadre du projet.

### **Effets observés**

« A.C.T.-8 » a permis de consolider plusieurs partenariats développés dans les précédents projets tout en élargissant les dynamiques de coopération engagées autour de la démarche « A.C.T. ».

Le projet a également renforcé le développement d'une pratique de coordination fondée sur la coopération interinstitutionnelle, l'adaptation permanente aux contraintes de terrain et la construction de dispositifs culturels à visée sociale capables d'impliquer des acteurs très différents autour d'objectifs communs.

### **Compétences mobilisées**

Pilotage de dispositif multi-partenarial, coordination interinstitutionnelle, gestion de projets complexes, organisation opérationnelle multi-sites, communication professionnelle, régulation de partenariats, adaptation stratégique, développement territorial et coordination de projets culturels à visée sociale.



---

DOSSIER DE COORDINATION DE PROJETS CULTURELS À VISÉE SOCIALE

## **4 LA DÉMARCHE « A.C.T. » COMME OUTIL DE COORDINATION**

---

Développée progressivement à partir des expériences de terrain menées depuis 2014, la démarche « A.C.T. » (« Art pour Chacun et pour Tous ») ne constitue pas uniquement un cadre d'intervention artistique.

### **4.1 Une démarche construite à partir des réalités de coordination**

Au fil des projets, elle s'est également affirmée comme un outil de coordination permettant d'organiser des dynamiques collectives impliquant des acteurs, des publics et des institutions très différents.

Cette évolution s'est construite à partir d'un constat récurrent observé dans plusieurs contextes d'intervention.

Les difficultés rencontrées dans les projets ne provenaient pas uniquement des publics accompagnés ou des contraintes matérielles, mais souvent des écarts de fonctionnement entre structures, du manque d'espaces de coopération ou encore des difficultés à maintenir une cohérence globale entre les différents partenaires mobilisés.

### **4.2 Un cadre favorisant l'articulation entre structures et publics**

La démarche « A.C.T. » s'est progressivement structurée pour répondre à ces réalités.

Son fonctionnement repose sur la construction d'un cadre commun suffisamment lisible pour permettre à différents acteurs de travailler ensemble malgré des cultures professionnelles, des temporalités et des contraintes institutionnelles parfois très éloignées.

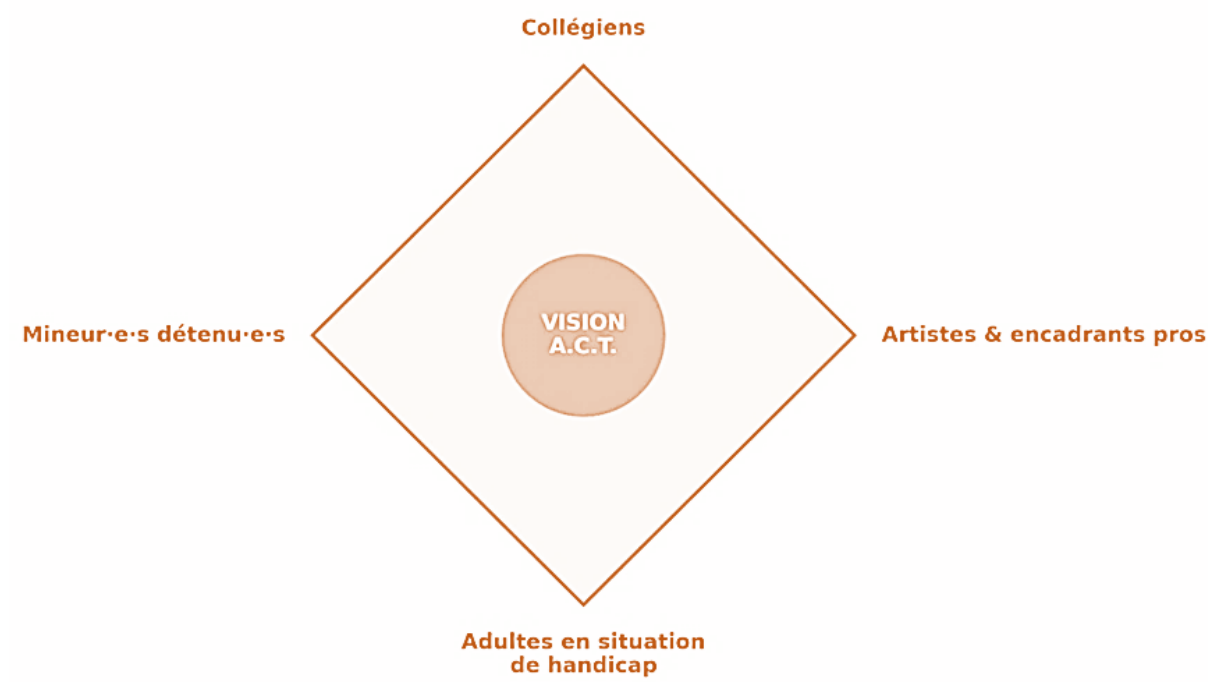
#### **Schéma type d'articulation des projets « A.C.T. »**

Ce cadre a notamment permis de créer des espaces de coopération entre des publics, des professionnels et des structures habituellement séparés par leurs fonctionnements institutionnels ou leurs réalités d'intervention.

Les institutions partenaires (DRAC, PJJ, établissements scolaires, structures médico-sociales, collectivités territoriales — notamment la Ville de Marseille et les services de l'État) constituent la cinquième pointe symbolique de cette dynamique.

## Indication : répartition indicative des publics bénéficiaires

### Quadrilatère créatif - Méthode « A.C.T. »



*Figure 5 : bénéficiaires directs - Le quadrilatère « A.C.T. »*

Cette figure est une répartition indicative (**non exhaustive**) des quatre pôles principaux : collégiens, mineur·e·s détenu·e·s, adultes en situation de handicap, artistes/encadrants professionnels.

Dans cette logique, la coordination ne consiste pas uniquement à organiser des interventions ou à répartir des tâches entre partenaires.

Elle implique également de créer des conditions favorisant la circulation des échanges, la compréhension mutuelle et la construction d'objectifs partagés entre les différents acteurs impliqués dans les projets.

Cette dimension apparaît particulièrement dans les dispositifs multi-sites développés ces dernières années.

Les projets impliquant simultanément plusieurs établissements différents nécessitent en permanence de maintenir des articulations cohérentes entre des espaces institutionnels fonctionnant selon des règles différentes.

La démarche « A.C.T. » permet alors de constituer un cadre transversal capable de soutenir ces coopérations malgré la diversité des contextes rencontrés.

La « stratégie du sac vide », développée dans le cadre de cette démarche, joue également un rôle important dans cette fonction de coordination.

Elle permet de maintenir une structure de travail stable tout en laissant une place importante à l'adaptation, à l'observation et aux ajustements nécessaires au cours des projets.

Cette souplesse constitue un élément essentiel dans des contextes où les contraintes institutionnelles, humaines ou organisationnelles évoluent régulièrement. La démarche facilite également la création de liens entre professionnels issus de secteurs différents.

Les projets coordonnés dans ce cadre amènent régulièrement à travailler ensemble des enseignants, éducateurs, personnels pénitentiaires, professionnels médico-sociaux, artistes ou responsables institutionnels autour d'objectifs communs.

Dans plusieurs situations, cette coopération contribue à créer des espaces de dialogue et de collaboration qui dépassent le cadre strict des interventions artistiques elles-mêmes.

Au-delà des actions menées, la démarche « A.C.T. » constitue ainsi un outil permettant de soutenir des dynamiques collectives, de favoriser la coopération interinstitutionnelle et de maintenir une cohérence globale dans des projets impliquant des réalités très différentes.

Cette démarche reflète aujourd'hui pleinement mon positionnement professionnel. Elle traduit une manière de concevoir les projets culturels à visée sociale non seulement comme des espaces de création ou d'expression, mais également comme des cadres de coordination capables de relier des structures, des professionnels et des publics autour de dynamiques communes adaptées aux réalités du terrain.

## 5 PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ET DÉVELOPPEMENT

---

Les différents dispositifs développés au fil des années ont progressivement fait émerger de nouvelles perspectives de transmission, de structuration et de développement autour de la démarche « A.C.T. », inscrivant aujourd’hui mon activité dans une dynamique dépassant le seul cadre des interventions ponctuelles..

Les différentes coordinations développées entre plusieurs partenaires et espaces d’intervention ont progressivement fait apparaître des besoins importants en matière de coopération interinstitutionnelle, d’accompagnement et de soutien collectif dans des contextes parfois complexes..

### 5.1 « D.R.E.P.A. » : un dispositif pensé pour le mieux-être des professionnelles

Dans cette continuité, le dispositif « D.R.E.P.A. » (« *Danser pour Recharger en Énergie en vue de Partager avec les Autres* ») constitue aujourd’hui une perspective importante de développement. Ce projet prolonge les réflexions construites autour des réalités rencontrées par des professionnels exerçant dans les secteurs éducatif, social, sanitaire ou sécuritaire, confrontés à des formes de fatigue, de tension ou d’usure liées à leurs fonctions d’accompagnement, de soin ou de protection.

Le dispositif vise à proposer des espaces de respiration, de mobilisation corporelle et de soutien collectif capables de favoriser la circulation des échanges, le mieux-être professionnel et la prévention de certaines formes d’épuisement dans des environnements d’activité particulièrement sollicitant.

### 5.2 « D.R.E.M.E. » : une réflexion autour du mieux-être étudiant

Le dispositif « D.R.E.M.E. » (« *Danser pour Recharger en Énergie et pour un Mieux-Être* ») s’inscrit dans une réflexion complémentaire développée autour des réalités vécues par des étudiants confrontés à des formes de pression, de fatigue ou de fragilisation liées à leurs parcours de formation et à leurs conditions d’étude.

Cette démarche vise à développer des espaces favorisant le ressourcement, la mobilisation corporelle et les dynamiques collectives dans une logique de prévention et d’accompagnement adaptée aux réalités étudiantes.

Le développement de ces dispositifs s’inscrit également dans une volonté plus large de transmission de la démarche « A.C.T. ».

Au fil des projets, plusieurs partenaires, professionnels et structures ont manifesté un intérêt pour les modes d’organisation, les outils de coordination et les principes de fonctionnement développés dans le cadre des actions menées.

Plusieurs projets développés dans le cadre de la démarche « A.C.T. » ont fait l'objet de reconnaissances institutionnelles, partenariales ou médiatiques. Les documents ci-après illustrent certaines formes de soutien et de valorisation obtenues au fil des actions menées



DIRECTION DE LA PROTECTION  
JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

Marseille, le 23 juillet 2018,

DIRECTION TERRITORIALE  
DES BOUCHES DU RHÔNE

N/Réf LC-CT n°

#### ATTESTATION

Je soussigné, Luc CHARPENTIER, directeur territorial PJJ des Bouches-du-Rhône, atteste que M. Ibrahim KONE intervient dans le cadre de son projet ACT au quartier mineurs des Baumettes et à l'EPM Marseille.

Il s'agit d'un programme d'actions éducatives artistiques articulé autour de la danse. Il cible et fait travailler ensemble les détenus mineurs et les personnes en situation d'handicap. Les objectifs visés sont notamment l'intégration, la lutte contre l'isolement, l'accès à la culture et aux arts, le vivre et faire ensemble.

Ses interventions ont été clôturées par une représentation au mois de juin dans ces deux lieux de détention. Les mineurs ont pu manifester tout l'intérêt qu'ils portaient à cette manifestation.

Attestation faite à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Luc CHARPENTIER  
Directeur territorial

D.T.P.J.J. 13  
141 avenue du Prado  
13295 MARSEILLE CEDEX 08  
Téléphone : 04.96.19.90.05  
Télécopie : 04.96.19.90.20  
E-mail : dtpjj-marseille@justice.fr

Figure 6 : Attestations, reconnaissances institutionnelles- Direction territoriale de la PJJ Sud-est (partenaires)

# Des projets labellisés par le Camp des Milles

AIX-EN-PROVENCE

24 projets associatifs ont reçu, mercredi, le Label citoyen du Camp des Milles. Une récompense qui met en valeur les initiatives qui favorisent le vivre-ensemble.

C'est déjà la cinquième fois que le Camp des Milles remet le Label citoyen à des projets associatifs. Ce mercredi 8 novembre, les porteurs des 24 projets lauréats sont réunis dans l'amphithéâtre du site-mémorial pour recevoir ce label qui a pour objectif de renforcer la vigilance et la responsabilité de chacun face à l'érosion du vivre-ensemble. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la Chaire de l'Unesco « Éducation à la citoyenneté, sciences de l'Homme et convergence des mémoires ». En filigrane, c'est la question de la lutte contre les extrémismes identitaires, les racismes, l'antisémitisme et les discriminations qui se pose.

Le label est national, et même international, puisque le lycée français international Rochambeau, à Washington D.C., fait partie des lauréats cette année. « Notre projet est né après la mort de George Floyd », explique une professeure du lycée. « Nous avons posé la question, c'est quoi être noir à Rochambeau, nous avons vraiment été surpris des réponses et l'on a compris qu'il fallait sensibiliser sur le sujet », poursuit-elle. Trois autres projets internationaux, en Israël, en Suisse et en Allemagne reçoivent l'agrément.

Pour les lauréats, cela représente une reconnaissance institutionnelle qui valorise leurs actions.



Pour les lauréats, le Label citoyen représente une reconnaissance institutionnelle qui valorise leurs actions. © Camp des Milles

Le label représente un gage de qualité qui peut être valorisé auprès d'autres acteurs institutionnels. Pour le recevoir, le projet doit « avoir un impact concret sur le terrain », comme l'explique Benjamin Bitane, responsable du pôle formation du Camp des Milles et membre du jury. Cette année, tous les projets qui se sont présentés ont reçu le label.

## Des projets sociaux qui favorisent le vivre ensemble

Les projets candidats peuvent être de différents types : social, culturel, artistique, ou même les trois à la fois. C'est le cas pour celui d'Ibrahima Koné, chorégraphe et animateur socio-culturel qui porte le projet ACT (Art pour chacun et pour tous) à Marseille. Via la danse, il met en relation

des publics très différents et œuvre à briser les clichés. « Chaque année, notre compagnie de danse va à la rencontre de publics qui peuvent se sentir exclus, comme des adultes en situation de handicap que l'on a invités à venir travailler en prison avec des mineurs détenus », raconte-t-il, avouant chercher volontairement à mélanger des publics que tout semble opposer. Pour sa 6<sup>e</sup> édition, il prévoit d'aborder, en 2024, la question des discriminations et du racisme dans les rapports femmes-hommes « un racisme que l'on peut même trouver dans les couples », développe-t-il. Il est fier de recevoir ce label après des années de travail. « Longtemps, personne ne nous a pris au sérieux », se souvient-il. **Paul Berger**

Figure 7 : Article de presse – Labellisation de projets associatifs dont « A.C.T. », par le Camp des Milles (Aix-en-Provence)

Cette réalité ouvre aujourd'hui des perspectives autour de la formation, de l'accompagnement de structures et du partage d'expériences professionnelles liées à la conception de projets culturels à visée sociale.

Dans cette dynamique, je souhaite poursuivre le développement de projets capables de créer des liens entre différents secteurs institutionnels tout en renforçant les coopérations territoriales autour des enjeux éducatifs, sociaux et culturels.

Les expériences multi-sites menées dans le cadre de « A.C.T.-7 » puis de « A.C.T.-8 » ont notamment confirmé l'importance de construire des dispositifs souples, adaptables et capables d'articuler des partenaires très différents autour d'objectifs communs.

Les perspectives professionnelles envisagées concernent ainsi autant la conception de nouveaux projets que le développement de collaborations durables.

Cette démarche vise à créer de nouveaux liens entre des structures éducatives, culturelles, médico-sociales ou institutionnelles souhaitant inscrire leurs actions dans des dynamiques collectives de coopération et de développement social local.

Cette évolution s'inscrit aujourd'hui dans une continuité cohérente avec mon parcours professionnel.

Elle est marquée par une attention constante aux réalités de terrain, à la diversité des publics rencontrés et à la nécessité de construire des cadres de coordination capables de soutenir des projets humains, culturels et sociaux dans des contextes souvent complexes et évolutifs.

## CONCLUSION

Les expériences présentées dans ce dossier rendent compte d'une évolution professionnelle construite progressivement à partir du terrain, des réalités institutionnelles rencontrées et des dynamiques de coopération développées au fil des projets menés.

Elles montrent également comment ma pratique s'est progressivement structurée autour de la conception, du pilotage et de la coordination de projets culturels à visée sociale impliquant des partenaires, des publics et des contextes d'intervention variés.

À travers les dispositifs développés dans le cadre de la démarche « A.C.T. », mon travail consiste aujourd'hui à construire des cadres d'intervention capables d'articuler création artistique, coopération interinstitutionnelle et développement social local, tout en maintenant une attention constante aux réalités humaines et organisationnelles propres à chaque contexte.

Cette pratique de coordination repose sur une approche opérationnelle et partenariale visant à construire des cadres de travail communs adaptés aux réalités rencontrées sur le terrain.

Le parcours présenté dans ce dossier reflète ainsi un positionnement professionnel inscrit dans une dynamique de développement, de transmission et de coopération, au service de projets culturels pensés comme des outils de lien, d'organisation collective et de transformation sociale.

Ce positionnement professionnel traduit également une volonté de poursuivre le développement de dispositifs capables de créer du lien, de soutenir des dynamiques collectives et de favoriser des coopérations durables entre des acteurs issus de contextes institutionnels variés.

